



GRADO EN ESTUDIOS FRANCESES

TRABAJO DE FIN DE GRADO REALIZADO POR

Radia Bougtib

DNI: X3987894Q

L'IMMIGRATION MAROCAINE EN FRANCE

**BAJO LA DIRECCIÓN DE
PROF.^a D^a. Victoria Aguilar Sebastián**

**UNIVERSIDAD DE MURCIA
Facultad de Letras**

**Curso 2017/2018
Convocatoria de julio**

Remerciements

Tout d'abord, je voudrais remercier ma directrice de mémoire, Mme. Victoria Aguilar, pour sa patience, pour son soutien et surtout pour sa disponibilité ainsi que mon co-directeur, M. Pedro Méndez, pour le temps qu'il a consacré à mon mémoire, pour ses corrections et pour sa disponibilité aussi.

Je désire remercier aussi le personnel de la Bibliothèque Nebrija de l'Université de Murcie, qui m'a fourni les outils nécessaires pour mener à bien ma recherche et surtout pour sa patience. Je tiens à remercier spécialement Maribel Linares Ramírez, la chef de section de la bibliothèque, pour sa disponibilité, pour son soutien et pour ses conseils concernant les bases de données qui ont grandement facilité mon travail.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance également à tous mes amis et toutes mes amies avec qui j'ai multiplié les consultations informelles sur leurs expériences à l'étranger, en France. Un grand merci à ma famille pour son soutien, pour sa confiance, pour son amour inconditionnel et toutes les valeurs qu'elle m'a inculquées. Enfin, je tiens à témoigner toute ma gratitude à ma meilleure amie Houria Tamrani.

Sommaire

Resumen	1
Abstract.....	2
1. Introduction	3
2. L'ébauche historique du colonialisme.....	6
3. L'immigration marocaine.....	10
3.1. Comment l'immigration a-t-elle débuté ?.....	10
3.2. Les causes principales de l'immigration marocaine au XXIe siècle	13
3.3. Le désir d'Europe et les <i>pateras</i>	16
4. Le choc culturel	18
5. L'intégration.....	19
5.1 Qu'est-ce que l'intégration ?.....	19
5.2 Les difficultés et les facteurs d'intégration.....	20
5.2.1 Discrimination d'embauche	21
5.3 Une intégration en marche.....	23
6. Ni d'ici ni de là-bas	26
7. Conclusión.....	31
Bibliographie	35
Annexes	40
I. La carte de l'Afrique coloniale.....	40
II. La dynastie Alaouite.	41
III. Indicateurs Annuels d'activité, d'emploi et de chômage par milieu de résidence.....	42

Resumen

En este Trabajo de Fin de Grado (TFG) se analizan las corrientes migratorias de la comunidad marroquí en Francia, su evolución y sus perspectivas de futuro. Para ello, la primera parte de la investigación se ocupa principalmente de la relación que tiene la inmigración con la historia del colonialismo y luego, se trata del tema de Europa como ideal y su vertiente más trágica, la inmigración ilegal y los problemas humanitarios que supone. Asimismo, se detallan las consecuencias que tiene el hecho de ser inmigrante y vivir en el extranjero y los problemas a los que se enfrentan los inmigrantes y sus hijos, independientemente de que hayan o no adquirido la nacionalidad.

Por un lado, se describe el choque cultural que se produce en el momento de la llegada y especialmente el problema de la integración, que afecta a todos los marroquíes y que ha desencadenado una discriminación en todos los ámbitos. A pesar de ello, Francia será siempre considerada como el mejor país para emigrar, y el más apreciado por los inmigrantes.

Sin embargo, pese a todos los inconvenientes, hay muchos ejemplos de integración positiva. Tras un largo tiempo de residencia en la sociedad francesa, muchos marroquíes consiguen insertarse en el mundo laboral y establecerse en el país de forma permanente, llegando incluso a alcanzar puestos prominentes en la sociedad de acogida.

Por otro lado, se estudia la crisis de identidad de los hijos de inmigrantes. Incluso en los casos en los que se tiene la doble nacionalidad, hay un sentimiento de no pertenencia de los individuos, así como un cierto rechazo por parte de ambas sociedades hacia estos.

Palabras clave: inmigración, discriminación, integración, Francia, marroquíes.

Abstract

The present study analyses the migratory flows of the Moroccan community in France, their evolution and future prospects. To this end, the first part of the research focuses mainly on the relationship between immigration and the history of colonialism, and then on the subject of Europe as an ideal and its most tragic aspect, illegal immigration and the humanitarian problems. It also details about the consequences of being an immigrant and living abroad and the problems faced by immigrants and their children, whether they have or not acquired French nationality.

Basically, it describes the cultural shock that occurred at the time of the arrival and especially the problem of integration, which affects all Moroccans and which has led to discrimination. In spite of this, France will always be considered the best country to emigrate to, and the one most appreciated by immigrants.

However, despite all the drawbacks, there are many examples of positive integration. After a long period of residence in French society, many Moroccans are able to enter the job market and settle permanently in the country, even reaching prominent positions in the host society.

On the other hand, the identity crisis of the children of immigrants is studied. Even in cases of dual nationality, there is a feeling of non-membership of individuals, as well as certain on the part of both societies towards them.

Keywords: immigration, discrimination, integration, France, Moroccans

1. Introduction

La presente investigación analiza el fenómeno de la inmigración marroquí en Francia. A modo de introducción cabe decir que, Francia, desde hace mucho tiempo, ha sido, es y será un país receptor de inmigrantes por antonomasia. Esto ha sido así porque Francia fue la cabeza de un extenso imperio colonial que controló buena parte de África durante los siglos XIX y XX. Los países que un día fueron colonias o protectorados establecieron lazos económicos y culturales con la metrópoli. Estos lazos han propiciado el origen de los movimientos migratorios contemporáneos.

La inmigración marroquí en Francia comenzó a desarrollarse durante los primeros años de la Primera Guerra Mundial a causa de la falta de mano de obra en Francia. Es, por tanto, un movimiento migratorio dirigido por Francia que buscaba un perfil de hombres jóvenes para trabajar en fábricas e infraestructuras durante un corto periodo de tiempo. Durante la Segunda Guerra Mundial reclutaban hombres para luchar en las filas del ejército francés. Tras este periodo bélico, unos se quedaron en Francia y se establecieron allí, pero la mayor parte regresó al país de origen.

A partir de los años de los años 60, se dio un paso hacia una inmigración voluntaria por parte de los marroquíes que tenían el deseo de salir del país para mejorar sus condiciones de vida, ya que en esa época había mucha demanda de mano de obra en las grandes empresas industriales francesas. Por aquel entonces, seguía siendo una emigración compuesta principalmente de hombres.

Con el transcurso de los años, la inmigración va cambiando porque se va implantando progresivamente el reagrupamiento familiar, lo que la convierte en una inmigración mixta y permanente. Junto con esto, se nota la presencia de inmigrantes ilegales que se ha convertido en un problema político y social.

El fenómeno migratorio es debido a diversas causas: políticas, culturales, económicas y sociales. Estas dos últimas causas son las que han empujado mayoritariamente a la población marroquí a salir del país, ya sea de forma legal o ilegal, en busca del paraíso ya que el único objetivo es de tener éxito en el extranjero. De hecho, el deseo de llegar a Europa, a la que llaman Eldorado, lleva a muchos jóvenes a recurrir a las pateras para cruzar el Estrecho de Gibraltar.

Es evidente que los primeros inmigrantes que llegaron al territorio francés sufrieron el impacto del choque cultural entre los valores de la sociedad francesa y los propios. Era un hecho inquietante para las dos partes porque no estaban acostumbrados a vivir con personas de raza, cultura o religión diferente a la suya. Afortunadamente, con el paso del tiempo esto ha ido evolucionando con la convivencia ya que se incrementa cada vez más el número de inmigrantes de nacionalidades diferentes, con culturas diferentes, convirtiéndose así en la cuna de la diversidad cultural. Por lo tanto, Francia es consciente que la inmigración es irreversible. No hay duda que la sociedad de acogida ha tenido que hacer frente a la llegada masiva de inmigrantes, no solo de marroquíes, sino de diferentes nacionalidades que la han transformado en una sociedad multicultural.

El hecho migratorio tiene muchas repercusiones sociales y personales. No podemos ignorar las dificultades que tuvieron que hacer frente tanto los inmigrantes como los hijos de inmigrantes. Es decir, la integración comporta mucha dificultad, sobre todo por el hecho de ser árabe y de pertenecer a la clase trabajadora, en una sociedad con valores completamente diferentes; por consiguiente, se produce en la mayoría de los casos rechazo, discriminación e incluso, racismo. Todos estos factores conllevan a la no-integración en el país de acogida. Es por lo tanto, un tema de debate público que nunca cesará que y se convierte en una preocupación por la sociedad francesa.

Por una parte, se analiza lo que es realmente la integración contrastándola al mismo tiempo con la asimilación. De este modo, llegamos a la formación de la creación de guetos de la comunidad magrebí debido a la situación económica y a la búsqueda de lazos culturales y religiosos comunes.

Además, estudiamos en detalle el largo proceso de integración pero también señalamos una integración que se pone en marcha y que llega a la cima, en otras palabras, muchos franco-marroquíes, hijos de inmigrantes, que no han tenido éxito en su país de origen, sí lo lograron en Francia.

Por otra parte, se abarca el problema de la crisis de identidad de los propios franco-marroquíes. No se sienten totalmente franceses ni marroquíes tanto en Francia como en Marruecos, el país de origen de los padres. Todo esto se debe a que en el país de origen se sienten rechazados y considerados como extranjeros; no obstante, en Marruecos, se les etiquetan como franceses.

La investigación de este fenómeno social se realizó por el interés que despertan en mí las circunstancias y factores que condicionan la emigración en mi país de origen, interés que se sustenta en mi propia trayectoria personal. Por otra parte, la importancia que otorga la sociedad a las corrientes migratorias y el debate suscitado en Europa a raíz de los problemas que suponen las mismas, hacen de este estudio un foco de interés en el ámbito académico.

En el ámbito profesional, como futura filóloga especializada en la lengua y en la cultura francesa, este reto supone una gran satisfacción por el hecho de investigar sobre la inmigración y, sobre todo, por tratarse de mis compatriotas, lo que me anima a seguir investigando en el futuro la evolución de la relación entre Francia y Marruecos en todos sus aspectos.

2. L'ébauche historique du colonialisme

L'histoire de l'immigration a une relation directe avec le colonialisme. En effet, les marocains étaient sous le protectorat français et espagnol. C'est la raison pour laquelle ils ont décidé d'émigrer vers la France et l'Espagne à cause de la crise économique, de la proximité géographique, de l'influence culturelle, de la facilité de communication avec la langue car, au Maroc, on parle comme deuxième langue étrangère le français.

Nous trouvons un phénomène parallèle avec les latino-américains qui étaient sous la domination de l'empire espagnol. Malgré la distance géographique, ils préfèrent émigrer en Espagne qu'aux États-Unis. Ceci est dû en partie à l'influence culturelle et à la facilité de la communication, puisque les latino-américains parlaient espagnol. Un autre exemple, c'est le cas de la population pakistanaise et de l'Inde lesquelles préfèrent émigrer au Royaume-Uni pour le même motif qui est la facilité de se communiquer. Mais ce qui m'intéresse le plus dans cette recherche est le phénomène des marocains en France qui a plusieurs causes et caractéristiques. L'une d'elles, sans doute, est culturelle comme nous l'avons indiqué antérieurement dans les cas des villes occupés en Angleterre et en Espagne.

Le colonialisme en Afrique est un événement récent. La conquête de ce continent s'est menée à bien, dans quelques dizaines d'années, à la fin du XIXème siècle, et s'étend sur un demi-siècle. Pendant toute cette période, l'Afrique a été influencée par la civilisation européenne depuis très longtemps.

Les européens ont tourné leur regard vers le continent africain car ils commencent à s'intéresser au commerce atlantique et ils se sont rendu compte de la richesse africaine, des matières premières et des ressources naturelles. De cette manière, ils ont commencé avec le premier mouvement d'expansion.

La conférence de Berlin a eu lieu entre le 15 novembre 1884 et le 26 février 1885 à Berlin. Elle a été convoquée à la demande d'Otto Von Bismarck, chancelier d'Allemagne, afin de résoudre les conflits entre les puissances européennes pour l'expansion coloniale en Afrique et pour le partage ou la division des territoires africains.

Les pays européens ont choisi les zones qu'ils allaient occuper sur le continent, sans l'autorisation des représentants des territoires africaines. Par conséquent, les

frontières ont été tracées sur la carte de l'Afrique justement par l'intérêt de chaque pays européen (RCN Justice&Démocratie).

À la réunion, Bismarck a proposé aux participants de promouvoir la paix entre les nations, de supprimer l'esclavage, de développer le libre commerce en Afrique, de respecter la religion et la culture. Néanmoins, ceci n'a pas été respecté. L'Allemagne était la plus intéressée à l'expansion territoriale de tous les pays européens. A partir de ce moment-là, les territoires africains passeraient aux mains des Européens après la signature des traités avec des représentants de chaque zone. Ceci serait le partage de l'Afrique. Peu à peu le continent africain était lentement tombé aux mains des européens.

La France a pris possession d'une grande partie de l'Afrique¹, puisqu'elle devient le deuxième pays colonisateur après la Grande-Bretagne, essentiellement en raison l'abondance de ses ressources. La France colonise d'abord l'Algérie en 1830, qui a été 132 ans sous le pouvoir français ; la Tunisie devient officiellement un protectorat français et finalement « Le Maroc fut le dernier pays du Maghreb² à être formellement placé sous tutelle coloniale » (Lacoste, 1991, 58).

Pour éviter une guerre entre les puissances colonisatrices, la conférence d'Algésiras a été convoquée pour parvenir à un accord sur la répartition du Maroc en 1906, en Espagne. L'Allemagne était également intéressée au contrôle marocain, mais la France a conclu un accord franco-allemand : « après plusieurs mois de négociations, un arrangement a été signé entre la France et l'Allemagne, le 4 novembre 1911, assurant à la France la suprématie au Maroc en échange de concessions territoriales au Congo » (Zimmermann, 1912, 185). Donc, une fois le problème avec l'Allemagne résolu, le traité établissant le protectorat a été signé.

La France a contrôlé le Maroc en 1912, sous la forme d'un protectorat. L'acte du protectorat fut signé en 1912 à Fès, par le Sultan Moulay Hafid et par la France.

La mise en place du régime de Protectorat au Maroc en 1912 entraîna la division de l'empire chérifien en trois zones distinctes, bien que théoriquement sous la souveraineté du Sultan. La France allait exercer son influence sur le centre et le sud du pays alors que le nord resterait sous le contrôle espagnol, sauf pour la ville de Tanger soumise à un régime international et où les quatre puissances (La

¹ Voir l'annexe I : La carte de l'Afrique coloniale.

² Le Maghreb comprend : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

France, le Royaume Uni, l'Espagne et l'Italie) garderaient le contrôle. (Gonzalez, 2014)

Image 1. Le protectorat français et espagnol en 1912



Source : tiré de Google images : Le protectorat français et espagnol en 1912.

Quand tous les habitants du Maroc ont appris que Moulay Hafid, qui était le sultan du Maroc entre 1908 et 1912, avait remis le pays aux Français ; ils ont refusé d'accepter cette décision et c'est ainsi que les révoltes ont commencé dans le pays. Naturellement, cette situation a scandalisé la population marocaine. Elle a montré son mécontentement et était prête à combattre contre les européens car elle ne voulait pas que l'on remît le pays aux chrétiens (Álvarez-Prida, 2015). Donc, les français se sont battus contre les troupes d'El-Hiba, qui était le fils du célèbre cheik Ma el-Ainin et prétendant au sultanat au Maroc, à Marrakech. Pourtant, au même temps, les rifains, qui ont maintenu une certaine indépendance avec le Maroc, se soulèvent contre les espagnoles au nord de l'Afrique avec à leur tête de Abd-el-Krim et proclament la République du Rif, mais les Français parviennent à les réprimer.

Le général Lyautey, qui était commissaire du gouvernement français dans la région marocaine et algérienne, voulait garder l'ordre au Maroc et pour l'assurer, il a

fait abdiquer Moulay Hafid et a réussi à nommer Moulay Youssef, le frère de Moulay Hafid, pour qu'il puisse s'en occuper à sa guise.

Pour assurer sa permanence, la puissance colonisatrice a eu deux objectifs : la présence militaire et l'influence culturelle. On dirait que ces deux stratégies sont le plan d'intégration. Le général Lyautey a décidé de mettre en œuvre un vaste programme de réformes dans le pays comme par exemple : « [...] Réformer le système légal, construire des routes, des chemins de fer et un réseau énergétique ; redessiner les villes ; améliorer la santé et l'assainissement³ » (Gilson-Miller, 2015, 132).

De même, le général français a décidé de développer l'apprentissage de la langue française en reformant l'école traditionnelle (l'école coranique) pour la rendre moderne, il a aussi décidé de permettre la construction d'églises, jusqu'à ce moment défendue dans la région. Véritablement, chaque administration coloniale, espagnole et française, met en place un système éducatif d'une part pour les enfants des familles européennes qui vont s'établir dans le protectorat, d'autre part, les marocains de confession musulmane. En définitive, chaque administration a fait tout ceci également pour ses propres intérêts et surtout pour que les nouveaux arrivants se sentent comme chez eux.

Il est important de prendre en compte que la France a promis le respect des traditions et de la religion du pays colonisé mais dès son arrivé, elle tenta d'imposer aux colonisés sa culture car « Sous le protectorat, le pays était divisé en trois zones distinctes, ayant chacune leur langue, leur système d'éducation, leurs méthodes d'administration, des monnaies différentes et un système économique propre » (Barbour, 1961, 110). Mais, elle a fait tout cela sous le prétexte de mener à bien une mission civilisatrice au Maroc.

Au temps de guerre, la population autochtone a été envoyée pour faire face aux guerres de la Première et la Deuxième Guerre Mondiale et d'une manière indirecte, les marocains connaissent le monde européen qui serait le premier pas qu'ils donnent hors de leurs territoires. Nonobstant, au cours du temps, il y a eu un sentiment de frustration qui est lié au même temps avec un sentiment de rejet car les marocains ont aperçu un pressentiment d'inégalité sociale, d'exploitation du pays.

³ Note: j'ai fait la traduction en français et le texte original apparaît dans note en bas de page.
Texte originel: [...] reformar el sistema legal, construir carreteras, ferrocarriles y una red energética; rediseñar las ciudades; mejorar la salud y el saneamiento.

A la fin de la Seconde Guerre Mondiale, s'ébranle la décolonisation mondiale qui apparaît comme un tournant majeur dans l'histoire. Le Maroc obtient l'indépendance en 1956 au même titre que la Tunisie. Et plus tard, l'Algérie acquiert son indépendance en 1962.

Le Protectorat français au Maroc a duré exactement quarante-quatre années. Par conséquent, les traces qu'il a laissé au Maroc est principalement l'usage de la langue française dans les villes puisqu'elle est la deuxième langue après l'arabe, mais elle est devenue la langue de l'administration, de l'éducation, la langue du débat et de communication. Les français ont été plus de 100 ans en Algérie, mais les effets de la colonisation ont été presque les mêmes qu'au Maroc.

3. L'immigration marocaine

3.1. Comment l'immigration a-t-elle débuté ?

L'amorçage de l'immigration se fait lors de la Première Guerre Mondiale. La présence coloniale de la France en Afrique du Nord a provoqué plusieurs vagues migratoires. Les premiers mouvements migratoires marocains ont été vers l'Algérie, qui a été le point de départ pour la France. En effet, pendant la Grande Guerre, de 1914 à 1918, la France, étant un pays colonisateur, elle a décidé d'envoyer les ouvriers marocains afin de servir dans l'armée comme soldats ou bien pour travailler simplement dans les usines. Ainsi, ceci est la cause principale d'un flux migratoire qui n'a jamais cessé.

Durant la Deuxième Guerre Mondiale, de 1939 à 1945, la France a fait, de nouveau, appel aux dizaines de milliers de soldats marocains, cependant cette fois-ci, pour combattre sur les différents fronts.

Mmed Moha Bokbot et Ali Faleh ont affirmé que « le Sultan Mohamed Ben Youssef (futur Mohamed V) a exhorté les marocains à combattre encore une fois aux côtés de la France. Ainsi des dizaines de milliers de soldats et travailleurs marocains furent une nouvelle fois, recrutés et embarqués en France». (Bokbot et Faleh, 2010, 58) Effectivement, c'est une immigration par intérêt du pays colonisateur car il connaît un manque de main-œuvre durant cette période assez rude en France. Donc, le ministère de la guerre parvient à recruter un grand nombre des étrangers pour reconstruire le

territoire. Néanmoins, les immigrés doivent retrouver leurs pays d'origine après la guerre.

L'immigration la plus importante démarre au cours des années 60, où il y a eu une arrivée massive des marocains en France car il y a eu une convention de main-d'œuvre entre la France et le Maroc du 1^{er} juin 1963, ce qui a entraîné une prise de mesures plus restrictives du gouvernement français. Bokbot et Faleh (2010, 62) affirment :

Mais c'est après 1963 que l'émigration marocaine vers la France s'est consolidée pour prendre un rythme croissant et continu, grâce à la politique officielle encourageante et au besoin de main-d'œuvre en Europe, ce qui a poussé les gouvernements européens à signer des conventions en la matière afin de canaliser et contrôler les flux migratoires nécessaires.

Toutefois, à cette époque-là, il s'agit d'une immigration légale et temporaire de main-d'œuvre composé simplement d'hommes. Il faut également prendre en compte que le gouvernement a annoncé la fermeture des frontières en 1974, à cause du ralentissement de la croissance économique. « L'année 1974 a vu l'arrêt de la migration de travail, laissant la voie au regroupement familial qui a permis l'entrée de 147.938 femmes et enfants en France entre 1975 et 1985 » (Bokbot et Faleh, 2010, 62).

On remarque que cette immigration marocaine est passée d'une immigration de main-d'œuvre masculine à une immigration familiale. Donc, grâce au regroupement familial, l'immigration s'est féminisée. Au regard du regroupement familial et d'après Ait Ben Lmadani (2012) : « les femmes ne sont analysées que par rapport à leur époux et/ou à leurs enfants ; elles demeurent donc une fois de plus réduites à leur rôle d'épouse et de mère ». Certes, c'est le seul moyen pour les femmes musulmanes d'émigrer vers l'Europe. C'est pourquoi au cours des années 2000, la présence de la femme immigrée musulmane est remarquée en France et dans le reste des pays ainsi l'Espagne et l'Italie. De toute façon, c'était la première fois que la femme marocaine sort de sa terre natale.

Le fait d'arrêter l'immigration ne provenait pas seulement de la France mais d'autres pays Européens. La France a imposé de fortes restrictions aux migrations de travail dans le but d'atteindre à l'immigration zéro. Mais, la politique d'immigration n'a jamais pu la freiner car de nos jours on note le grand nombre d'arrivées des étrangers en Europe soit de formes légales (regroupement familial, mariages mixtes, études...) ou soit de formes illégales (séjour irrégulier après expiration de visas de séjour, entrée illégale...) (Ferhi, 2009).

Pendant les années 80, 90 et jusqu'à nos jours, l'immigration s'accélère rapidement et on observe que chaque fois il y a une forte arrivée de marocains sur le territoire français que ce soit légale ou illégale. Cependant, au milieu des années 70, on constate la présence de l'immigration illégale, c'est-à-dire, un immigrant qui habite sur le territoire français sans-papiers. Concernant l'immigration féminine qui démarre grâce au regroupement familial et après quelques années elle devient individualisée, on souligne que de plus en plus les mariées demandent la venue du mari qui serait une autre manière d'émigrer et implique également le rôle de la femme marocaine dans le monde du travail.

En outre, au fil du temps, le mouvement migratoire est devenu permanent, c'est-à-dire, l'immigrant quitte son pays pour ne jamais y retourner et s'installe pour toujours dans le pays de destination. Tout ceci est un rappel de comment a débuté l'immigration et pourquoi.

Nous analyserons à présent l'immigration à partir de 1999, qui coïncide avec mon arrivée comme immigrante légale en Espagne, puisqu'en 1994⁴, l'Espagne a autorisé de manière officielle le regroupement familial et coïncide avec la montée au pouvoir du roi Mohamed VI⁵ au Maroc.

Je suis arrivée en Espagne avec mes trois sœurs et mes parents dans le cadre d'un regroupement familial. Certes, en 1987, mon père est parti en France pour travailler bien avant la naissance de ma sœur la plus âgée. Il allait travailler comme saisonnier à la période de la cueillette de fruits et légumes. Il restait là-bas dix mois et après, il revenait au Maroc. Pourtant, il a décidé de s'installer définitivement en Espagne proche du Maroc parce qu'il a trouvé un travail dans l'agriculture.

A propos de cette immigration, jadis mon père a seulement eu besoin du passeport pour franchir la frontière. C'est pour ceci qu'il y avait un grand nombre d'immigrants travailleurs en France. Mais à présent il y a juste eu avec l'immigration beaucoup de changements donc il est difficile d'obtenir une carte de séjour dans un pays étranger pour travailler ou faire une demande de visa pour aller à l'étranger.

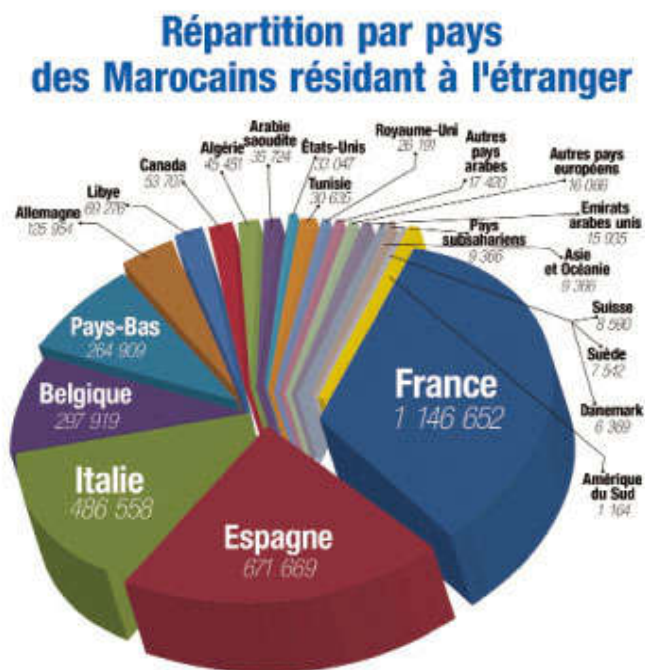
⁴ La loi du regroupement familial publié au Bulletin Officiel de l'État espagnol (BOE). N°47, le 24 février 1993. Disponible dans le document BOE-A-1994-4243.

⁵ Voir l'annexe II : La liste de la dynastie Alaouite.

3.2. Les causes principales de l'immigration marocaine au XXIe siècle

Au XXe siècle, les marocains sont répartis partout en Europe. Dans les années quatre-vingt-dix, la plupart de la population marocaine immigrée, environ 1.5 million de personnes, est installée légalement à l'étranger ; 80% résidaient en Europe. Ils sont repartis principalement en France, aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne. Et 15% dans les pays arabes : en Algérie, en Libye et aux pays du Golfe. Cependant, Ouali (2003) signale que : « En dix ans, cette population aurait doublé et serait surtout installée clandestinement dans les pays du Sud de la Méditerranée [...] les marocains ayant une résidence légale constituent la première population étrangère en Italie, aux Pays-Bas et en Espagne, la deuxième population étrangère en Belgique et la troisième en France » (71).

Graphique 1 : répartition par pays des Marocains résidant à l'étranger



Source : tiré de Google images : Pourquoi choisissent-ils de quitter le Maroc ?

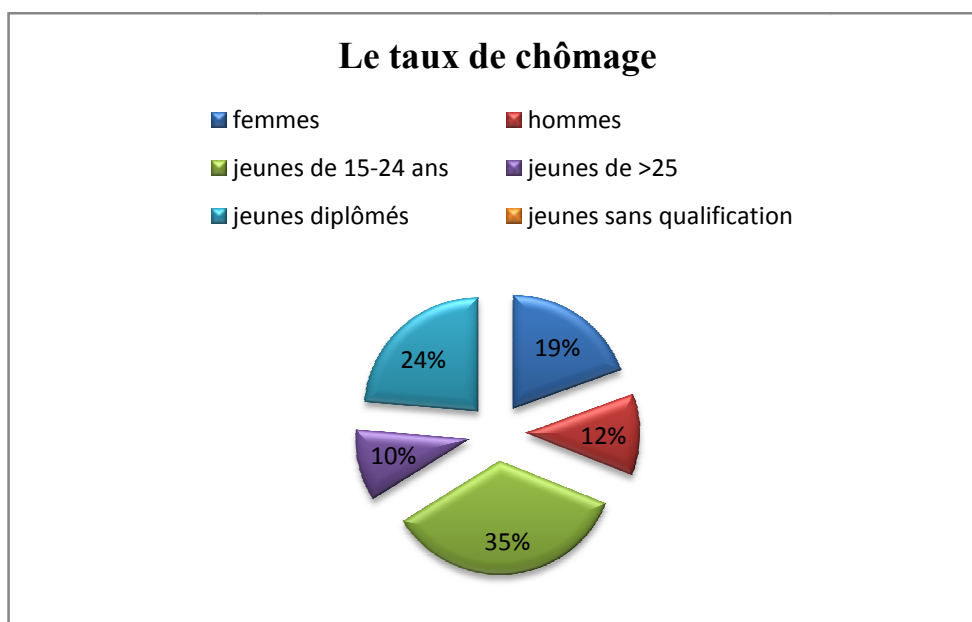
Depuis longtemps, il est bien connu que la France a été un pays récepteur des immigrants de différentes nationalités. D'abord, on va mettre l'accent sur les immigrants Marocains en France. Pour comprendre ce phénomène, il faut d'abord connaître ses

causes. Le fait d'émigrer est essentiellement pour causes économiques et sociales, mais il y a aussi un petit groupe qui émigre pour des raisons politiques et culturelles.

La mauvaise conjoncture économique et sociale du pays a donc poussé la plupart de la population marocaine à émigrer vers l'Europe. De plus, le chômage et la pauvreté s'accroît d'année en année et cela constitue la principale cause de l'immigration puisque, depuis longtemps la situation du Maroc est marquée par un taux de chômage élevé, notamment parmi les jeunes.

Selon les données du Haut-Commissariat⁶ au plan HCP, en 2017, se sont créés un grand nombre de postes mais le taux du chômage n'a cessé de grimper au Maroc. Le taux de chômage n'est pas le même dans toutes les catégories de la population puisque le HCP⁷ précise que selon le sexe, on trouve que les taux de chômage les plus élevés sont parmi les femmes 14,7% contre 8,8% parmi les hommes (Nouvelle aggravation, 2018). De même, le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans est le plus élevé que d'autres tranches d'âge, il est de 26,5%. Mais, quant aux personnes de 25 ans et plus, le taux de chômage est de 7,7%. Cependant, le taux de chômage des jeunes diplômés est de 17,9%, qui se trouvent sans emploi et auprès 3,8% des personnes sans qualification.

Graphique 2 : Le taux de chômage



Source : réalisée par moi.

⁶ Le Haut Commissariat au Plan est l'institution marocaine chargée de la production statistique, de planification, de prospective, d'analyse et de prévision économique. URL <https://www.hcp.ma/>

⁷ Voir l'annexe III: Indicateurs Annuels d'activité, d'emploi et de chômage par milieu de résidence.

Malgré la création de nouveaux postes de travail, le nombre de chômeurs ne cesse de progresser au Maroc. Cette situation dure depuis longtemps. Et c'est pour cela que la population marocaine est totalement sûre que l'économie marocaine ne changera jamais, elle sera toujours plongée dans la pauvreté. Donc, ceci est une conséquence d'une faible croissance économique qui a provoqué dans toute la population le désir de partir vers l'Europe.

Les jeunes diplômés se plaignent de la situation actuelle au Maroc. De plus, l'instabilité du pays est à cause de la corruption du gouvernement marocain par exemple, un élève dit : «Je n'ai pas de contrat de travail, pas de couverture médicale ». Par rapport à cette situation, on note que la difficulté qu'ils rencontrent dans leur pays pousse des milliers des jeunes à émigrer avec l'envie de réussir ailleurs.

L'insuffisance de débouchés professionnels est à l'origine de nombreux malaises chez les jeunes. Malgré le fait que l'enseignement soit gratuit, les rares possibilités de trouver un emploi dans le domaine pour lequel ils ont été formés sont très décevantes. Les niveaux de chômage des jeunes diplômés universitaires sont encore plus élevés que ceux des jeunes qui n'ont pas de diplôme.

Le mécontentement se focalise sur le gouvernement qui permet cette situation. Cela se reflète bien dans les paroles d'un élève : « tu fais des études, après tu te retrouves à la rue », «c'est la faute du gouvernement. » (Le chômage, 2018). Vraiment, le problème du chômage vient de la politique car à la fin et au bout c'est l'état marocain qui contrôle l'économie du pays. D'une certaine manière, on peut dire que les causes économiques et politiques sont liées parce que s'il y avait une très bonne situation économique dans le pays, il n'aurait pas eu tant de grandes vagues d'immigration. À tout ceci se joint le désir de vivre en Europe sous le prétexte de fuir de la corruption du gouvernement et surtout de la pauvreté puisque l'Europe est dessinée comme le paradis et c'est pour cela qu'il attire l'attention d'un grand nombre d'étrangers.

Le début de l'émigration féminine s'explique des causes sociales, c'est-à-dire, selon plusieurs expériences des femmes d'origine marocaine ont affirmé qu'elles partent seules de leur pays pour échapper à l'autorité parentale sous le prétexte de poursuivre leurs études. En bref, elles cherchent la liberté.

3.3. Le désir d'Europe et les *pateras*

Le désir de pénétrer dans les terres espagnoles et françaises réside chez toute la population marocaine, puisqu'elle pense qu'émigrer est synonyme de délivrance et bonheur. « Nombreux sont ceux qui vivent avec l'espoir d'enjamber la mer à la recherche de cet Eldorado qui fascine et enchante les rêves » (Khachani, 2004, 22). En effet, c'est un rêve d'un jeune qui est présent dès le plus jeune âge. Des entretiens réalisés aux enfants signalent que son avenir est d'aller à l'étranger. C'est un sentiment réel que partagent beaucoup de marocains de toutes les conditions. On peut dire que l'Europe est devenue l'espoir de la population marocaine.

À l'instant même, ils décident de traverser les frontières sans papiers à la recherche d'Eldorado. Dans la société marocaine, ce phénomène s'appelle *lahrig*⁸ qui fait référence à l'immigration illégale ou clandestine. De plus, on utilise le mot *harraga*⁹ qui fait référence à tous ceux qui essaient de partir en Europe sans papiers (Arab & Sempere Souvannavong, 2009).

Nonobstant, il faut prendre en considération une chose fondamentale par rapport à la clandestinité, Arab (2007) affirme que :

Il faut différencier le migrant placé entre la légalité et la clandestinité, il s'agit de l'"irrégulier". Le migrant, pour différentes raisons - tourisme, études, sport, visites rendues à la famille... -, entre régulièrement, muni d'un visa d'entrée, mais se trouve après un certain temps dans une situation irrégulière, soit parce qu'il n'a pu obtenir de permis de séjour, soit parce qu'il n'a pu réussir à le renouveler. (87)

Ce type de situation est très présent dans tous les pays européens, dans ce qu'on pourrait appeler une stratégie d'émigration parce qu'ils avaient l'option de retourner à leur pays mais ils ont choisi de rester.

Il y a différents points de départ. Le premier point de départ qui choisissent les *harragas* est le port de Tanger car le parcours est le plus court. Néanmoins, il existe d'autres passages pour traverser la Méditerranée comme Ceuta et Melilla qui représentent aussi les principales portes vers l'Europe. Certains vont en Tunisie ou en Libye pour débarquer en Italie.

Pour traverser ces frontières de manière clandestine, il y a différentes manières de le faire, par exemple : ils se cachent sous des cars, dans des containers ou des

⁸*Lahrig* : لحريق
⁹*Harraga*: الحراقة

camions remorques. Néanmoins, la plupart des jeunes ont préféré payer les services d'une *patera*¹⁰, afin de les mener jusqu'aux côtes espagnoles en passant par le Déroit de Gibraltar. Pour les marocains, c'est une porte de sortie vers la France. Il y a des personnes qui restent en Espagne car ils ont de la famille et les autres se dirigent vers la France.

Dans ce cas, les *pateras* dépendent du prix que l'immigrant paie, par exemple, il y a différents types de bateaux : canot pneumatique ou bateaux gonflables, vedettes rapides et les jets-ski. Donc, en fonction de la zone traversée et du type du bateau utilisé, ils paient entre 500 euros et 1000 euros pour se rendre en Espagne. Les prix sont généralement autour de 3000 euros, si l'on opte pour un jet ski puisque « Il ne faut que 30 minutes. Le contrebandier laisse le migrant sur le rivage et retourne rapidement sur la côte africaine¹¹ » (Gálvez, 2017). Evidemment les prix augmentent selon la demande. Face à cette situation :

« Les jeunes candidats à l'émigration clandestine s'efforcent de mobiliser tous les moyens familiaux en vue de réaliser ce projet. Des prêts frappés parfois d'hypothéqués sont souscrits par les parents pour mener à terme ce projet, d'autres vendent les bijoux de la famille, d'autres le bétail, d'autres s'endettent». (Khachani, 2004, 24).

Malheureusement, ce type d'immigration est dangereux car dans les *pateras*, ils excèdent le nombre maximal de personnes autorisées et ils passent énormément d'heures dans la mer. Réellement, les risques de voyager en cachette dans les différents moyens de transport incluent une multitude de dommages physiques comme l'hypothermie, la déshydratation, etc. Pourtant, il y a un petit pourcentage qui a réussi à franchir les frontières, sans se faire repérer. « Mais comme le rêve et le cauchemar ont les mêmes matériaux, ce rêve se brise parfois entre les mains de la Garde civile espagnole et parfois, d'une manière tragique, au fond des eaux hostiles du Déroit de Gibraltar. Pourtant, le drame des noyés ne dissuade nullement les candidats au départ ».

¹⁰Patera : Ce terme est incorporé pour la première fois en 2001 dans le dictionnaire de la langue espagnole. Selon la RAE, 1. Une *patera* est une petite embarcation, de fond plat, sans quille. 2. C'est une petite embarcation utilisée pour le transport d'immigrants illégaux. Les immigrants clandestins utilisent les *pateras* pour traverser le Déroit de Gibraltar ou la mer Méditerranée pour arriver aux côtes espagnoles. Au début, on utilisait le terme « chaloupe » pour faire référence à ce type d'embarcation qui est apparue en 1996 avec l'arrivée d'immigrants illégaux en provenance du Maroc. Ensuite, elles étaient définies comme les bateaux de la mort parce qu'elles étaient associées à la mort et au risque de vie pour les immigrants.

¹¹ Texte original: Con ellas apenas se tarda 30 minutos. El contrabandista deja al migrante en la orilla y luego rápidamente regresa a la costa africana.

(Khachani, 2004, 22). Dans quelques cas, ces immigrés ont et continuent d'avoir une triste fin dans la mer ; et il faut souligner que dans plusieurs cas, ils sont rapatriés à son pays d'origine.

4. Le choc culturel

Dès les premiers jours de l'immigration, on remarque qu'une fois que l'immigrant a mis les pieds en Europe, la différence de la culture, de la religion et dans certains cas la couleur de la peau sont perceptibles. Ces immigrants sont la plupart de religion musulmane, avec des cultures, des coutumes, des points de vue et des langues différentes par rapport à la population française. Il est vrai que celle-ci, n'est pas habituée à voir une culture totalement différente. Cependant, ce choc culturel ne se produit pas seulement avec les immigrants qui arrivent aux terres d'autrui mais aussi avec la population autochtone. Lazli et Drieu (2012) affirment que :

Les parents, eux, en s'installant en France, ont dû faire face à un choc culturel. Face aux différences de normes, de codes et de valeurs entre pays d'accueil et pays d'origine, ces immigrés ont tendance à cliver les valeurs entre l'intérieur (la maison) et l'extérieur (le travail), avec le risque, en cas de crise, de se replier sur leur culture et sur les communautés déjà installées afin de maintenir leur identité.

(50)

D'une certaine façon, on pourrait dire qu'il s'agit d'une rencontre de cultures ou de civilisations totalement différentes. La diversité culturelle serait comme l'ensemble de savoirs et connaissances de plusieurs mondes, une source d'enrichissement qui met en contact la société avec plusieurs réalités et au même temps, permet une intercompréhension parmi elles.

Malheureusement, cette rencontre a engendré un choc culturel ou peut-être un malentendu culturel. Par conséquent, il y a des confrontations et des barrières dans le pays qui empêchent, dans quelques cas, le dialogue. De ce fait, les immigrés forment leurs propres ghettos. Il semblerait que, à l'intérieur d'un pays même, des barrières existent.

Ces événements non seulement arrivent avec les immigrés d'origine arabe mais aussi avec les personnes de différentes nationalités. On rappelle que la France n'accueille pas uniquement des immigrés d'origine arabe mais encore les turcs, les

polonais, les espagnols, les roumains, les indiens, les sénégalais, etc. Donc, le pays d'accueil devient au même temps le berceau et le sacré bouquet de la diversité culturelle.

5. L'intégration

5.1 Qu'est-ce que l'intégration ?

Avant de commencer à développer en détail l'intégration des marocains dans la société française, il faut bien comprendre cette idée. Donc qu'est-ce que c'est l'intégration ?

L'intégration implique fondamentalement l'insertion, qui s'engage d'« être dans le système » et d'« y avoir une place », en termes de travail, de logement, etc.

Or, il ne suffit pas d'être inséré pour être intégré. L'intégration exige en effet de faire partie du tissu social, de bénéficier d'une reconnaissance et de disposer de liens sociaux et culturels. (Amin, 2005, 134).

Par conséquent, le fait de s'intégrer dans un pays étranger ne signifie pas renoncer à sa culture sinon tout le contraire, on peut « maintenir sa culture d'origine et son identité et établir des contacts avec la société d'accueil. Il participe ainsi à la vie sociale dans la société d'accueil tout en conservant sa culture d'origine » (Amin, 2005,139).

Par ailleurs, il faut bien différencier le terme d'assimilation et d'intégration qui renvoie à la fois à une insertion dans le pays d'accueil. L'assimilation veut dire que l'individu abandonne sa culture d'origine et décide d'établir des liens avec la société d'accueil.

Les marocains sont obligés de s'habituer à la nouvelle vie et de se débrouiller afin de s'adapter aux usages et coutumes de la société française. L'intégration implique également une réciprocité entre tous les immigrants et le pays d'accueil ; enfin, « pour l'intégrer, il faudrait laisser une place à la culture de l'autre. Or il n'en va pas ainsi. La réussite de l'intégration reste difficile à évaluer » (Tribalat, 2011). L'intégration des marocains dans leur nouvelle société de résidence est un processus long, puisqu'on arrive avec un bagage culturel différent au européens, qui se déroule dans la succession des générations.

5.2 Les difficultés et les facteurs d'intégration

Pendant les premières années d'immigration, il était très difficile à s'intégrer car les immigrés de la première génération étaient attachés à la nationalité et à la culture du pays d'origine. Au surplus, l'arrivée massive d'immigrés musulmans a créé des inquiétudes chez les français telles que la différence culturelle entre les français et les marocains, néanmoins, l'origine culturelle n'est pas un obstacle à l'intégration car il existe bien d'autres raisons ; non seulement ceci arrive avec les marocains mais en plus avec la plupart de personnes qui proviennent de différents pays. Cependant, les espagnols réussissent à s'assimiler dans le pays puisqu'il y a plus ou moins une proximité culturelle et comme Taulés (2004) l'a très bien montré Taulés (2004) : « intégrer n'est pas de prendre une personne et de la mettre au système, c'est qu'on appelle assimilation¹² » (102).

C'est évident que les personnes âgées ont beaucoup de mal à s'insérer parce qu'ils conservent le lien avec leur culture sans se donner l'opportunité de connaître une nouvelle culture européenne. En outre, l'autre facteur d'intégration est la langue car les premiers ressortissants étaient illettrés et ne savaient pas parler français, donc ils avaient besoin d'un intermédiaire pour leur traduire. Ceci existe également en Espagne. Par exemple, comme j'allais à l'école espagnole, mon père me demandait de l'accompagner toujours dans les administrations, que ce soit pour le médecin, la sécurité sociale ou à la mairie pour lui traduire en arabe.

Comme je l'ai mentionné avant, les immigrés de la première génération étaient la plupart analphabètes, donc ceci a produit leur isolement en créant des ghettos. Ainsi donc, cette situation se répercute sur les enfants des immigrés qui sont nés ou ont grandi en France parce que ce problème des ghettos est manifesté même dans les écoles et comme l'indique Amin (2005) : « Plusieurs études ont insisté sur l'émergence de « ghettos » scolaires et sociaux dans certains quartiers devenus incontrôlables » (135). Aujourd'hui, il y a un nombre de marocains qui se regroupent au sein de petites communautés de telle sorte que la ghettoïsation est considérée comme une barrière ou un obstacle à l'intégration. En plus de cela, ils se concentrent principalement « [...] dans sept grandes aires urbaines : Paris, Montpellier, Avignon, Lille, Lyon, Toulouse et Marseille » (INSEE, 2016).

¹²Texte original : integrar no es coger a una persona y meterla en el sistema, a eso se le llama asimilación.

En contrepartie, actuellement comme il y a plein de marocains en France donc les nouveaux arrivants se sentent bien intégrés car ils sont entourés de la présence des maghrébins, de la construction des mosquées, des commerces arabes tels que les boutiques traditionnelles, la boucherie halal, etc.

Au début de l'arrivée et l'installation des immigrants, il est vrai qu'ils étaient dans les pires conditions économiques et ils pensaient seulement à travailler et gagner de l'argent, c'est pour cela que « en arrivant en France, un immigré vient, le plus souvent, rechercher des conditions de vie meilleures que dans son pays d'origine » (Moreau, 2011) et il ne pensait pas sur la question d'intégration.

Mais, après l'arrivée de la famille d'immigrants et la décision de s'installer définitivement en France, on remarque qu'aux premiers années, la famille marocaine était en vas clos, autrement dit, le problème qui existait était le refus de s'ouvrir à l'autre simplement par peur : « Mes parents ne voulaient pas que je fréquente des enfants français. Ils disaient qu'ils auraient une mauvaise influence sur moi » (Gérard, 2008, 156). Mais, cela existait aussi avec la famille française. Ils ne permettaient pas de cotoyer des gens différents ni de voir autre chose.

5.2.1 Discrimination d'embauche

Parmi les difficultés affrontées par la majorité des immigrants se trouvent la discrimination d'embauche et les dégradations de logement social. La France sait intégrer ses immigrants ? Jovelin (2011) signale que : « le modèle français d'intégration, universaliste, postulant l'égalité de tous les citoyens et qui repose sur un principe d'égalité formelle, apparaît finalement incapable d'intégrer les populations immigrées, de surcroît victimes de racisme et de discriminations » (105).

Actuellement, les jeunes issus de l'immigration et presque tous les immigrants sont confrontés à la discrimination, notamment à la difficulté de trouver un travail, un bon poste d'emploi. En plus, ceux qui ont acquis la nationalité française, « ils se heurtent au refus de nombreux patrons de recruter des « Arabes » [...] » (Rémy & Mohsen-Finan, 2005). Pourtant, ceux qui convoquaient à un entretien sont la plupart d'origine étrangère. En effet, les jeunes rencontrent des obstacles à leur insertion professionnelle, parfois la discrimination est ressentie :

[...] Certaines fois, lors des entretiens, alors que tout s'est très bien passé, à votre grande surprise, on vous dit que ça ne marche pas. On sent bien qu'il y a un

hic... puis là on ne vous dit rien... enfin, tout est dit gentiment. (Jovelin, 2011, 107).

Ceci arrive aussi aux jeunes qui sont en train de travailler, c'est-à-dire, parfois ils ressentent la discrimination dans leur propre environnement professionnel. Les collègues de travail adoptent un comportement de refus, de pression. Dans ces conditions il n'existe pas d'intégration et dans certains cas ces comportements poussent les jeunes à démissionner.

Malheureusement, tout cela a une conséquence négative sur les jeunes, tel que le découragement de ceux qui veulent poursuivre leurs études afin d'entrer dans le marché du travail. A la fin, ils se réfugient dans des idées d'exclusion et le sentiment d'échec de l'insertion comme par exemple :

Je suis allé à l'école pour rien. Après les études, la réalité est trop difficile à voir. J'aurais voulu continuer mes études mais, par rapport à cette situation, ça m'a démotivé, j'ai arrêté. Pourquoi continuer plus loin ? Avec un bac +3 on n'y arrive quand même pas" (Rachid, 26 ans). (Jovelin, 2011, 109).

Par contre, ceux qui ont obtenu de diplômes remarquent que les critères de recrutement au travail ne sont pas justes:

Je me présente, mais je ne trouve pas. Et si je me propose pour des postes à qualification moindre, on me dit que je suis trop diplômé... Comme si toutes les personnes issues de l'immigration devaient être sous-diplômées (Lamine, 28 ans). (Jovelin, 2011)

Au lieu de perdre l'envie, les jeunes tentent de lutter contre la discrimination, c'est-à-dire, ils essaient de comprendre leurs échecs pour perfectionner et utiliser de nouvelles stratégies afin de surmonter les preuves d'entretien d'embauche: « Je ne reste pas sur un échec. Pour comprendre, je téléphone, il faut en discuter. C'est grâce aux nombreux entretiens que je vois clair dans ma situation. Maintenant je sais sur quoi je dois mettre l'accent" (Abdel, 23 ans) » (Jovelin, 2011, 112). A la fin, ces jeunes finissent par revendiquer leurs droits en matière d'égalité.

Face à cette situation, on trouve aussi des jeunes qui finissent leurs études en France et décident de retourner au Maroc pour travailler et s'y installer définitivement. Donc, ces étudiants optent pour le retour à la recherche du succès. Par exemple, un écrivain franco-marocain, qui s'appelle Jamal Belahrach, publie un livre concernant son retour *envie de Maroc*, quitte la France avec ses parents et décide de s'installer au Maroc principalement pour participer au développement du pays.

À l'égard de l'intégration de logement, Lapeyronnie (2011) précise que : « Partout en Europe les populations d'origine immigrée sont soumises à des conditions de logements dégradées ou tout au moins largement inférieures en qualité à celles des populations autochtones » (10). La grande majorité d'immigrés habite dans les quartiers sensibles, dans les cités HLM. En réalité, ils habitent là-bas avec le sentiment d'être à part, écartés de la société.

Face à tous ces problèmes, il y a des personnes qui luttent pour l'égalité et il y a d'autres qui se fondent dans la société plus facilement en adoptant les mêmes manières du pays d'accueil. A vrai dire, « est-ce nécessaire d'abandonner sa façon de vivre ou de penser pour s'intégrer ? Est-ce nécessaire d'abandonner son identité ou sa religion pour se faire une place ? L'intégration mérite-t-elle ce sacrifice ? » (Benrabia, 2016).

Bien qu'ils constituent la plupart des immigrés en France, dans ce cas les ressortissants de trois pays du Maghreb : Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, il y a encore un sentiment de rejet. Par conséquent, on trouve le problème également chez la société française. Cependant, on note que l'unique barrière qui empêche une intégration à toute vitesse dans les pays occidentaux est l'islam¹³ et comme l'a bien expliqué Amin (2005) : « Sur la question de l'intégration actuellement très présente dans les médias, les acteurs politiques et même certains chercheurs parlent volontairement ou involontairement de « l'islam », donnant l'impression que c'est l'appartenance religieuse qui est le principal obstacle à l'intégration » (132).

C'est pour cela que naît le sentiment de l'islamophobie chez les européens, « l'islamophobie renvoie à la crainte ou la haine de l'islam (*dread or hatred*), et par extension à la peur et l'hostilité (*fear and dislike*) à l'encontre de tous les musulmans » (Asal, 2014, 16). De même, cela arrive avec le port du voile qui est actuellement un sujet très polémique dans la société française. Concernant le foulard, est né un rejet qui conduit ensuite au racisme, ainsi qu'à la non-intégration.

5.3 Une intégration en marche

Il est vrai qu'il y a des Marocains, voire des franco-marocains, qui ont de bons emplois, qui sont intégrés. En fait, l'installation des marocains en France devient presque toujours un séjour de longue durée, puis, une installation définitive où il n'y a

¹³ L'islam (الإسلام): C'est une religion prêchée par le prophète Mahomet (محمد) et fondée sur le Coran.

aucune intention de retourner au Maroc. Par ailleurs, ils ne veulent pas y retourner parce qu'ils se plaignent du bas niveau des salaires de leur pays. Au fur et à mesure que le séjour se prolonge, on prend de nouvelles coutumes, habitudes... Alors, les liens avec la France se renforcent,

En plus de cela, l'intégration sociale commence quand les enfants, dans ce cas les jeunes nés ou arrivés en bas âge, vont à l'école pour apprendre la langue, l'histoire, la culture française afin d'obtenir un diplôme qui les permettra de trouver un travail en France. L'insertion devient positive parce qu'on observe qu'il y a quelques-uns des immigrés qui se sont intégrés dans la société française.

D'une part, cette intégration se traduit presque dans tous les domaines ainsi que dans le travail, le logement, l'école. Un indicateur de l'insertion dans la société est les projets d'investissements comme par exemple, l'achat d'un appartement, l'ouverture des boutiques, des cafés, des restaurants, des coiffeurs, des boulangeries et le plus important serait la décision de poursuivre d'études supérieures.

Au début, les immigrants gardent un lien très fort avec leurs origines et effectivement comme Lamchichi (1999) signale : « [...] Dans une première phase, les immigrés maintiennent des liens très dynamiques avec la société d'origine (mariage, participation aux ressources de la famille d'origine, aménagement ou construction d'une maison) [...]. Dans une seconde phase, ils commencent pour des investissements dans le pays d'accueil » (154). Vraiment, plus ils vivent à l'étranger, plus ils construisent ou développent un autre lien avec leur pays d'accueil. Ils se sentent chez eux donc la relation d'avant a changé et ne cesse de s'affaiblir avec le temps, notamment pour les nouvelles générations.

En fait, ceux qui n'ont pas réussi dans leur pays d'origine l'ont fait en France, on trouve qu'en France, ils occupent un bon poste de travail. Par exemple, il y a des écrivains célèbres franco-marocains comme Tahar Ben Jelloun, des cinéastes, des médecins, des professeurs, des ministres... En effet, la France a changé la vie de nombreux immigrants parce qu'elle a offert des postes de travail à ceux qui arrivaient de dehors. Ils ont amélioré sa situation économique. Dès lors, la plupart de marocains qui ont une longue durée de résidence arrivent à se socialiser et connaissent le fonctionnement de la société d'accueil. C'est notamment le cas de Ben Jelloun (2015), un écrivain franco-marocain très connu en France qui affirme que :

« Cette France-là, je lui serai toujours reconnaissant. Elle m'a sauvé et m'a ouvert les bras. Aujourd'hui, quand on me demande si je suis français ou

marocain, je dis : "Je suis les deux et cela ne me pose aucun problème ; j'ai une double identité, deux passeports et une même liberté, je rêve en arabe et en français." ».

D'autre part, le mariage mixte est considéré comme un signe d'intégration. Chatou (1998) signale que : « nous avons observé un taux d'assimilation élevé qui se traduit par un pourcentage élevé de demandes de nationalité ou de naturalisation, ainsi qu'une augmentation du nombre de couples mixtes, en particulier des femmes maghrébines avec des partenaires ou conjoints français¹⁴ » (40).

Donc, pas toute la vie des marocains a été un échec et une déception à l'étranger, il y a certains qui ont réussi à atteindre le sommet, occupant des postes hauts placés comme par exemple, deux ministres d'origine marocaine qui travaillent dans le gouvernement français : « Myriam El Khomri, Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville, a été désignée [...] ministre du Travail, devenant ainsi la deuxième ministre d'origine marocaine dans le gouvernement français, après la ministre de l'Education, Najat Vallaud-Belkacem » (Muftuoglu, 2015). Tous les deux possèdent la nationalité franco-marocaine. En plus de cela, Najat Vallaud-Belkacem a publié un livre, en 2017, *La vie a plus d'imagination que toi*, où elle raconte sa vie.

En ce qui concerne le monde de l'art, on trouve à Jamel Debouzze qui est un acteur, humoriste et producteur franco-marocain et le célèbre chanteur franco-marocain Youssef Akdim, connu comme Lartiste.

Malgré toutes les difficultés et les problèmes de racisme, de discrimination, d'islamophobie, à la fin on dit toujours que la France, c'est mieux que là-bas (au Maroc). Mais parfois les marocains disent que « c'est la famille qui manque, la vie quotidienne et professionnelle qui paraît trop stressante » (Laffort, 2009, 253). Effectivement, on dit ceci pour les meilleures conditions de vie ; un exemple très clair et présent chez les marocains est le thème de conversation sur les services sanitaires. Ils font une comparaison sur l'hôpital de la France et celui du Maroc. Les hôpitaux publics sont en état déplorable à cause du manque matériel sanitaire au Maroc ; cependant, en France la situation est très différente: il y a une disponibilité de matériel sanitaire, de personnel soignant, le service est gratuit, etc.

¹⁴ Texte originel : hemos observado un elevado índice de asimilación que se traduce en un elevado porcentaje de peticiones de nacionalidad o de nacionalización, así como el aumento de parejas mixtas, sobre todo de las mujeres magrebíes con compañeros o cónyuges franceses.

A l'égard des hôpitaux, un franco-marocain, qui passait les vacances au bled, se plaignait sur cette situation en disant:

Il y a aussi une différence très importante : Ce sont les hôpitaux. [...] Celui qui a de l'argent, il y arrive. Celui qui n'a pas d'argent...Un ami à moi a eu un accident pendant les vacances. Il s'est ouvert la tête. Il m'a dit que c'était la misère : "Pendant que je saignais, c'est mon père qui a dû acheter le coton ! [...] Dans l'hôpital, ils n'en ont pas ! Acheter les médicaments." [...] Quand vous rentrez dans un hôpital marocain, vous entendez des gens crier de partout. Ce n'est même pas propre, c'est sale ! J'ai honte de dire ça de mon pays, mais il faut être réaliste. (Ribert, 2009, 579).

6. Ni d'ici ni de là-bas

La question d'identité concerne la plupart des maghrébins issus de l'immigration en France. Les jeunes marocains qui sont nés ou arrivés en bas âge, scolarisés et socialisés sur le sol français ont une double appartenance identitaire : celle de leurs parents et celle de la société d'accueil. En effet, les parents sont de nationalité marocaine, de religion musulmane, ont un nom arabe et une culture totalement différente de celle de la française.

Par ailleurs, les jeunes grandissent au sein d'un environnement culturel marocain et dans le milieu de la religion musulmane qui est lié au pays d'origine des parents ; parfois même autour d'une communauté maghrébine. Certes, ils sont éduqués dans une ou plusieurs langues.

Toutefois, hors de maison, ils sont exposés à une autre forme de vie ; notamment à une autre culture, une autre histoire, une autre langue et d'autres coutumes. Le fait d'être né ou d'avoir été élevé en même temps dans deux mondes si différents en possédant un éventail plein de critères positifs est sans doute une source d'enrichissement culturel. Mais, face à la réalité, ce mélange est synonyme quelquefois de racisme, de rejet et de souffrance de telle sorte que « ils sont en décalage, français au bled¹⁵ et immigrés en France » (Aissaoui & De Sousa, 2008, 24).

¹⁵ Bled : بلد. On dit bled pour faire référence au pays d'origine, dans ce cas le Maroc.

Certainement, ces jeunes trouvent la difficulté de vivre en situation de double appartenance culturelle et effectivement comme les deux auteures Aissaoui et De Sousa (2008) l'ont affirmé dans leur article : « Malheureusement pour leurs enfants, le sentiment d'être étranger est tout aussi présent dans la plupart des témoignages recueillis lors d'enquêtes effectuées dans le cadre de nos recherches respectives » (19).

Cependant, les jeunes qui sont nés en France et ont acquis la nationalité française se sentent plus français que marocains parce qu'ils s'identifient plus avec le pays où ils sont nés, là où ils ont grandi. Bref, où ils ont passé toute leur enfance et leur jeunesse, en France.

Quoi qu'il en soit, les Marocains, en particulier ceux de la première génération, essaient de faire en sorte que leurs enfants maintiennent un lien avec le Maroc afin qu'ils n'oublient pas la terre natale de leurs parents, même de leurs grands-parents. Même s'ils sont nés dans un autre pays. On retrouve certaines caractéristiques culturelles telles que la décoration de la maison au style marocain : « Nous y retrouvons l'incontournable salon marocain, mais aussi de la vaisselle, des services à thé, des tableaux ou d'autres objets faisant explicitement référence au Maroc, alliant le traditionnel au moderne. Certains déclarent qu'à la maison ils se sentent un peu comme au Maroc » (Barthou, 2013) ; il y a d'autres éléments comme par exemple : l'installation des chaînes marocaines, la préparation de plats typiques marocains comme le couscous, le tajine, le thé à la menthe, les délicieux gâteaux de telle sorte que les jeunes marocains nés ou grandis en France même puissent maintenir un lien avec le Maroc.

Et en même temps on leur enseigne une pratique religieuse; les parents sont largement responsables de leur donner un peu de connaissance sur la religion. On ne peut nier que les rites culturels et religieux sont réalisés notamment au cours du mois saint de Ramadan, avec les fêtes religieuses comme l'Aïd¹⁶. Au fond, il y a un repli communautaire musulman pendant le mois de Ramadan parce qu'on a la tendance de se réunir en famille et à la mosquée.

Les parents prennent comme décision d'aller au Maroc pendant les vacances pour visiter la famille puisqu'ils ont un sentiment d'appartenance et un lien au pays

¹⁶ Aïd : عيد. C'est un mot arabe qui signifie fête. Dans l'islam, on célèbre deux fêtes les plus importantes. La première fête est l'Aïd el-Fitr (عيد الفطر) « la fête de la rupture ») Aïd el-Seghir (عيد الصغير) « la petite fête »), où on célèbre la fin du jeûne du mois de Ramadan. La deuxième fête est l'Aïd al-Adha (عيد الأضحي) « la fête du sacrifice ») ou Aïd-el-Kébir (العيد الكبير) « la grande fête »), où on célèbre le dernier mois du calendrier musulman.

d'origine. En effet, « les enfants ne connaissent la vie marocaine que pendant les vacances. Toutefois, ils perçoivent les valeurs traditionnelles dominantes, le manque de loisirs, de liberté, le sentiment d'être étrangers là-bas aussi» (Galloro, 2013). C'est pour cela que lorsqu'ils sont au Maroc pendant les vacances, ils désirent de retourner en France.

Il faut remarquer qu'ils sont considérés comme riches parce que dans la société marocaine, et aussi dans le reste du Maghreb, ils ont encore cultivé l'idée que l'Europe est le continent de la richesse, Eldorado. Dans ce cas, lorsqu'ils y arrivent, ils se sentent responsables d'apporter divers cadeaux sous la forme d'argent, d'objets à la famille restés au Maroc. D'un côté, lorsqu'ils sont rentrés au Maroc en affichant de leurs voitures, leur argent comme signe de richesse, en dessinant une Europe comme un paradis, alors les jeunes croient que vivre à l'étranger c'est facile et d'une manière ou autre cela rend les gens plus désireux de venir en Europe. Mais d'autre coté les jeunes, qui ont éprouvé la vie en France, cherchent de justifier et montrer la dure réalité ou l'autre face de la vie européenne et comme bien souligne un marocain, Jamel, dans un entretien :

[...] C'est pour ça qu'on voit encore des dizaines et des dizaines de personnes qui meurent chaque année en essayant de traverser le détroit de Gibraltar (...) on a beau leur dire que « ce qui vous attend là-bas (en France), ce n'est vraiment pas ce que vous voyez, ce que vous imaginez ici, la réalité est très dure ! », qu'il n'y a pas de travail, qu'il n'y a pas de richesse, qu'on ne ramasse pas de l'argent en traversant la rue, mais ils ont du mal à comprendre : pour eux, c'est comme si on essayait de les empêcher de venir ici!. (Laffort, 2009, 252).

A la fin, ils considèrent que vivre à l'étranger n'est pas facile et l'Europe n'est pas un symbole de richesse ou de prestige comme tous les immigrants le croyaient au début. On trouve un exemple très clair dans le film *Fatima* (Faucon, 2015), qui reflète la vie difficile d'une femme maghrébine qui élève seule ses deux filles à Lyon, se réveillant à 6 heures du matin tous les jours pour faire le ménage et joindre les deux bouts et comme elle multiplie des travaux pour pouvoir payer le logement et les études de médecine de sa fille l'aînée.

Une fois qu'ils sont là-bas (au Maroc), ils sont considérés comme européens, c'est-à-dire, ils se sentent rejetés par leur pays d'origine et par leur pays de résidence. Ainsi, en France, ils sont signalés comme immigrés ou étrangers qui viennent du Maroc. Et ceux qui sont nés sur le sol français restent aux yeux de tous comme des beurs ; en

revanche, quand ils sont au Maroc, la propre famille leur considère comme français voire méconnus par les marocains de souche. Ils ne sont ni l'un ni l'autre. Il n'y a plus d'appartenance. On suppose que ses manières d'agir, ses habitudes, ses coutumes font ressortir leur côté européen.

Bref, aux yeux de la famille qui est au bled, ils sont européens, alors que devant les français ils restent étrangers. Donc finalement ils ne sont pas reconnus par aucun de deux côtés. C'est un sentiment qui est à l'origine d'un malaise et une crise d'identité ; comme l'a bien reflété Aissaoui et De Sousa dans le titre de l'article: « ils ne sont ni d'ici ni de là-bas ».

Le rôle des parents était clair : maintenir le lien avec le pays d'origine à travers la pratique de la religion, aller chaque année au Maroc pendant les vacances, maîtriser la langue arabe. Par contre, leurs enfants ont la double nationalité, ils parlent mieux le français que l'arabe ; donc, d'une manière ou d'autre, ils se sentent plus français que marocains parce qu'ils ont grandi là-bas, ils ont été scolarisés en France et ils ont plus de connaissances sur l'histoire française, ses coutumes, ses traditions, etc. Malheureusement, malgré tout ce double ancrage qu'ils possèdent, ils sont qualifiés comme étrangers dans les deux lieux.

C'est normal que les parents soient traités comme étrangers puisque réellement ils le sont, du moins de manière administrative. Or, les jeunes d'aujourd'hui sont victimes d'un double sentiment de rejet. Donc, « beaucoup éprouvent des difficultés à se définir, à mettre en mots leur identité. Qui sont-ils? Arabes, Français, ni l'un ni l'autre ou bien un savant mélange des deux ? » (Aissaoui & De Sousa, 2008, 23).

Mais, serait-il possible que les jeunes de la deuxième et de la troisième génération soient qualifiés d'étrangers ou d'immigrés dans le pays où ils sont nés, ont grandi et sont scolarisés ? Pourquoi existe-il ce sentiment de rejet ? Voici un témoignage d'un jeune marocain qui explique clairement ce qui lui arrive et au même temps ce qu'il ressent :

Le rapport entretenu avec la France est, quant à lui, marqué par le sentiment d'y être étranger, voire rejeté, sans qu'il soit possible de déterminer si ce sentiment de rejet est à l'origine du désir d'émigrer ou s'il résulte au contraire de la forte identification aux compatriotes. « [Au Maroc], on se sent chez nous », déclare Nizar, « même si dans les deux pays – tout le monde l'a déjà dit – là-bas, on est étranger ; ici, on est étranger [...]. Il y a des problèmes ici tant que tu n'es pas français, [...] même si tu es français sur les papiers. [...] Tu ne peux pas

t'intégrer à fond en France. Par contre, dans ton pays d'origine, tu t'intègres : tu as la couleur, tu as la famille ». L'attachement à la France est variable, plus faible chez les adolescents de parents européens proches de cette position que chez leurs homologues issus d'autres pays, qui se distinguent en outre par la volonté de prendre part aux élections tant qu'ils habiteront sur le territoire. Nizar précise ainsi : « La France, il ne faut pas oublier quand même que c'est là que... Ça fait dix-huit ans que je suis en France. [...] Je parle mieux français que marocain et j'écris français. Je n'écris pas le marocain. [...] J'ai toute une vie quand même en France, faut pas oublier ! Attention ! Je ne vais pas le nier. C'est mon deuxième pays quand même. C'est vrai. (Ribert, 2009, 576).

De ce fait, il y a une double exclusion mais au même temps, il y a une double appartenance et comme l'a bien dit un maghrébin : « culturellement, je suis arabe et je suis aussi français (j'ai été élevé dans la culture française) ; politiquement, je suis français selon ma nationalité et je suis algérien selon mon origine ethnique » (Bacholle, 2000, 139). Il faut remarquer que bien que les parents et les grands-parents acquissent la nationalité française, ils n'ont pas une crise d'identité parce que « les immigrés de la première génération, lorsqu'ils sont arrivés, avaient une personnalité déjà formée dans le pays d'origine, contrairement à leurs enfants qui sont nés et ont grandi dans la société d'accueil » (Amin, 2005, 135).

7. Conclusión

Como en todos los países, la colonización desencadenó el fenómeno migratorio de manera indirecta. En el caso que nos ocupa la relación de Francia y Marruecos trajo consigo la implantación de la lengua francesa como vehículo en la escuela y en la administración, siendo hablada mayoritariamente en las grandes ciudades.

En un primer momento, la emigración fue involuntaria, limitándose a los desplazamientos de tropas y trabajadores marroquíes a Francia durante la Primera y la Segunda Guerra Mundial. Años después, al mejorar la situación económica en Francia se fomentó una emigración voluntaria a partir de los años 60 del siglo XX. De hecho, lo que propulsó dicha corriente migratoria fueron factores económicos.

A partir de este momento, la relación de los emigrantes con sus familias y amigos que seguían en el país alimentaron en estos últimos el deseo de emigrar. Año tras año, la emigración se convirtió en un fenómeno de masas. Como bien se ha estudiado, en 1973, los países europeos, en este caso Francia, intentaron frenar los movimientos migratorios, y al mismo tiempo, estimularon el reagrupamiento familiar. Por lo tanto, la inmigración, en Francia, se convirtió en un fenómeno con vocación de permanencia porque tras una serie de mejoras económicas y a pesar de las dificultades que han tenido que hacer frente, los inmigrantes deciden establecerse en el país, ya que la familia está allí.

Por otra parte, la interacción entre los inmigrantes que vivían permanentemente en Francia y los que residían aún en Marruecos continuó, avivando el deseo de llegar a Europa, a pesar de los problemas administrativos que se iban incrementando. Asimismo, la mala situación económica del país y sus problemas endémicos: tasa elevada de paro, una población joven numerosa y la falta de expectativas hace que la salida hacia Europa, sea la única puerta hacia una vida mejor.

Por ello, las trabas no han supuesto el cese de las migraciones, tan sólo han cambiado las formas por las que los inmigrantes acceden a Europa. En lugar de acceder a través de un proceso burocrático, muchos intentan entrar de forma ilegal, incluso arriesgando sus propias vidas.

Evidentemente, desde Europa se ve como un problema humanitario, administrativo y económico, pues los recursos empleados para salvar a los náufragos que llegan en pateras o para detener o repatriar inmigrantes indocumentados suponen un gran coste, especialmente en tiempos de crisis.

Los problemas no se acaban con la llegada a Europa. Es más, la llegada a este continente les enfrenta a una nueva realidad: se encuentran dentro de una nueva comunidad, en reglas, costumbres, en mentalidades distintas a las suyas y son percibidos como extraños por la población autóctona.

Por lo tanto, se produce un choque cultural fruto de un desconocimiento del “otro”. Se produce un rechazo debido a los prejuicios mutuos, que generan un distanciamiento, soledad e incluso racismo y odio a lo diferente. A la frontera que superó le suceden mil fronteras en el interior del país de acogida. Además, esto es especialmente patente en el tema laboral.

Los recién llegados e incluso los descendientes de los inmigrantes descubren que Europa no es el paraíso prometido. El entusiasmo de los primeros tiempos no consigue apartar un hecho: ser magrebí, ser marroquí, es un problema más a la hora de conseguir trabajo, alojamiento o ciertos servicios, en Francia. Realmente, conseguir trabajo no es fácil, la vida es cara, los horarios de trabajo son largos y, a menudo, cubrir un puesto de trabajo exige horas de transporte. Por lo tanto, ser un inmigrante no es ningún privilegio; es un trabajador que lucha para mejorar su vida.

El desengaño no afecta solo a los aspectos económicos sino también a aspectos culturales y sociales. Francia que se veía como un país ejemplo de libertades y conquistas sociales, es contemplada de cerca como una sociedad contradictoria, en la que no todos tienen los mismos derechos. De esto se deduce que el modelo de integración en la sociedad francesa se convierte en un espejismo de igualdad.

En ocasiones, muchos inmigrantes que vuelven a Marruecos de vacaciones escenifican su retorno aunque no les vaya bien, disimulan las dificultades y aparentan vivir mejor de lo que viven.

A pesar de todo, Francia ha ejercido un papel positivo en la vida de los inmigrantes marroquíes. Muchos de ellos han obtenido el éxito y la realización

profesional que en su propio país, debido a su origen y sus relaciones sociales, no hubieran conseguido.

No obstante, los hijos y los nietos de los inmigrantes se enfrentan a otro problema: el de la crisis de identidad. Son ciudadanos franceses, pero se ven sometidos al escrutinio de una parte de la sociedad francesa, que desconfía de ellas por sus orígenes. En el país de sus padres, tampoco se sienten del todo aceptadas; son “europeos” que no conocen del todo los usos y las formas de la población marroquí.

La diversidad cultural, producto de las corrientes migratorias, ha traído consigo una nueva sociedad que evoluciona constantemente. Dado que la inmigración es un fenómeno irreversible, la integración de la comunidad marroquí en la sociedad francesa es un ejemplo de lo que debería ser una sociedad más abierta y tolerante, en la que las injusticias se combaten y se denuncian. Naturalmente, esto no se consigue de forma automática y genera problemas e inconvenientes, pero será posible con el tiempo.

Ahora bien, ¿Qué cambios habrá en el futuro? ¿Seguirán las fronteras? ¿Cómo será la comunidad franco-marroquí? No podríamos saber lo que sucederá en el porvenir, pero lo que no debemos negar es que si la inmigración ha sufrido cambios a lo largo de todos estos años; entonces, seguirá evolucionando en múltiples dimensiones.

Las fronteras continuarán pero frenar la inmigración supondría un hecho difícil ya que traería consigo muchos problemas, sobre todo a los países desarrollados porque la inmigración tiende a intensificarse cada vez más.

Lo ideal sería frenar la inmigración ilegal, y de esta manera se evitarían centenares de muertos en el mar mediterráneo. Una de las mejores medidas que se podrían llevar a cabo es la creación de grandes empresas europeas en Marruecos, ya sea industrial, textil con el fin de ofrecer puestos de trabajo. En vista de ello, el país mejoraría su situación económica y mucha gente se plantearía volver a su país de origen.

El presente trabajo conecta mi experiencia personal con la de tantas otras personas con un origen y un recorrido vital similar al mío. En mi caso personal, salvando las diferencias que supone haber inmigrado a España y no a Francia, he podido constatar que las experiencias recogidas en las citas de inmigrantes marroquíes en Francia se corresponden con mi propia experiencia. La superación de obstáculos, la

adquisición de otra lengua y otra cultura, la integración, la crisis de identidad y las diferencias entre la primera generación de inmigrantes y nosotros, sus hijos, son casi las mismas.

En el plano académico, esta interacción entre mis propias circunstancias y el tema tratado me han permitido aprender muchas cosas sobre la historia reciente de Francia y de mi propio país, ampliando a la vez mi vocabulario y mis conocimientos en el terreno de las expresiones, los giros y las frases hechas del lenguaje corriente que se habla en Francia en la actualidad.

Bibliographie

- Aissaoui, L., & De Sousa, M. (2008). Etranger ici, étranger là-bas. Le discours identitaire des jeunes issus de l'immigration en France. *Synergies Monde* (5), 17-27. Disponible sur : <https://gerflint.fr/Base/Monde5/aissaoui.pdf>. [Consulté le 12/06/2018].
- Ait Ben Lmadani, F. (2012). Femmes et émigration marocaine. Entre invisibilisation et survisibilisation : pour une approche postcoloniale. *Hommes & migrations* (1300), 96-103. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2012-6-page-96.htm>. [Consulté le 12/06/2018].
- Álvarez-Prida, M. R. (2015). *Historia de Marruecos*. Madrid : Catarata.
- Amin, A. (2005). L'intégration des jeunes Français issus de l'immigration: Le cas des jeunes issus de l'immigration arabo-musulmane et turque : Maghreb, Moyen-Orient et Turquie. *Connexions*, 83 (1), 131-147. DOI:10.3917/cnx.083.0131. [Consulté le 08/06/2018].
- Arab, Ch. (2007). Le « hrague » ou comment les Marocains brûlent les frontières. *Hommes et Migrations, Nouvelles figures de l'immigration en France et en Méditerranée* (1266), 82-94. DOI : 10.3406/homig.2007.4589. [Consulté le 20/05/2018].
- Arab, Ch., & Sempere Souvannavong, J. D. (2009). Les jeunes harragas maghrébins se dirigeant vers l'Espagne : des rêveurs aux "brûleurs de frontières". *Migrations Société*, 125 (5), 191-206. DOI:10.3917/migra.125.0191. [Consulté le 05/05/2018].
- Asal, H. (2014). Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche. *Sociologie*, 5 (1), 13-29. DOI:10.3917/socio.051.0013. [Consulté le 03/04/2018].
- Bacholle, M. (2000). *Un passé contraignant : Double bind et transculturation*. Amsterdam: Rodopi.
- Barbour, N. (1961). Le problème constitutionnel au Maroc. *Politique étrangère* (2), 110-123.
- Barthou, E. (2013). Les jeunes d'origine marocaine: Une nouvelle génération qui a « les pieds trempés dans l'ancienne » (Sayad, 1991). *Hommes & Migrations*, 1303 (3), 37-45. DOI : 10.4000/hommesmigrations.2548. [Consulté le 03/06/2018].

- Belahrach, j. (2009). *Envie de Maroc : histoire d'un retour militant*. Casablanca: Le Fenec.
- Ben Jelloun, T. (2015). La france que j'aime. *Le point*. Récupérée sur : http://www.lepoint.fr/invites-du-point/tahar-ben-jelloun/tahar-ben-jelloun-la-france-que-j-aime-26-06-2015-1940077_1921.php. [Consulté le 11/05/2018].
- Bendjellit, S. (1997). *L'identité et les problèmes d'intégration chez le jeune issu de l'immigration maghrébine*. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/61530-l-identite-et-les-problemes-d-integration-chez-le-jeune-issu-de-l-immigration-maghrebine>. [Consulté le 03/06/2018].
- Benrabia, S. (2016). Intégration d'une étudiante marocaine en France - Témoignage. *Rencontres*. Disponible sur: <https://cursus.edu/articles/36154/integration-dune-etudiante-marocaine-en-france-temoignage#.Wy4zodIzbIX>. [Consulté le 23/06/2018].
- Bokbot, M. M., & Faleh, A. (2010). Un siècle d'émigration marocaine vers la France: aperçu historique. *Papeles de Gepgrafia* (51-52), 55-64. Disponible sur : https://www.google.es/search?q=Un+si%C3%A8cle+d%27immigration+marocaine+vers+la+France%3A+aper%C3%A7u+historique&rlz=1C1GGRV_enES75_1ES751&oq=Un+si%C3%A8cle+d%27immigration+marocaine+vers+la+France%3A+aper%C3%A7u+historique&aqs=chrome..69i57.22748j0j9&sourceid=chrome&ie=UTF-8. [Consulté le 05/02/2018].
- Chatou, Z. (1998). La inmigración maghrebí en Francia y el problema de la ciudadanía. *Revista internacional de filosofía política* (11), 31-45. Disponible sur: <http://espacio.uned.es/fez/eserv.php?pid=bibliuned:filopoli-1998-11-1008&dsID=pdf>. [Consulté le 17/06/2018].
- Faucon, P. (Réalisateur et directeur). (2015). *FATIMA* [Film]. France.
- Ferhi, S. (2009). L'immigration arabe dans le monde. *Migrations Société*, 125 (5), 11-40. DOI:10.3917/migra.125.0011. [Consulté le 28/03/2018].
- Galloro, P.-D. (2013). La mémoire des migrants marocains: Entre transmission et lutte pour la reconnaissance. *Hommes & Migrations*, 1303 (3), 27-34. DOI : 10.4000/hommesmigrations.2546. [Consulté le 30/05/2018].
- Gálvez, J. M. (2017). Las mafias doblan el precio de los 'viajes' en patera. *El país*. Disponible sur : https://politica.elpais.com/politica/2017/08/05/actualidad/1501931614_437275.html. [Consulté le 07/03/2018].

- Gérard, C. (2008). La transmission de l'identité culturelle des Franco-Marocains du Nord -Pas-de-Calais. *Hommes et Migrations*, 148-159. DOI : <https://doi.org/10.3406/homig.2008.4816>. [Consulté le 20/04/2018].
- Gilson-Miller, S. (2015). *Historia del Marruecos Moderno*. Madrid : AKAL.
- González, I. (2014). La politique éducative de l'Espagne dans le Nord du Maroc pendant la période du Protectorat (1912-1956). *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* (135), 191-208. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/remmm/8475>. [Consulté le 27/04/2018].
- Google. (s.f.). L'Afrique coloniale. Disponible sur : https://www.google.es/search?q=la+afrique+colonial&rlz=1C1GGRV_enES751ES751&tbm=isch&source=iu&ictx=1&fir=y0YdrsgnXKCsM%253A%252CPYcTYCXTKvQgwM%252C_&usg=__pAkNVg917hq98XOE2hmnOO_mqFE%3D&sa=X&ved=0ahUKEwiw1dzam4ncAhWDORQKHeERC5QQ9QEIQDAB#imgrc=y0YdrsgnXKCsM: [Consulté le 05/06/2018].
- Google. (s.f.). Le protectorat français et espagnol en 1912. Disponible sur : https://www.google.es/search?rlz=1C1GGRV_enES751ES751&biw=1093&bih=508&tbm=isch&sa=1&ei=Dbg-W5LxB4GwUYDiIMgK&q=Le+protectorat+fran%C3%A7ais+et+espagnol+en+1912.&oq=Le+protectorat+fran%C3%A7ais+et+espagnol+en+1912.&gs_l=img.3...218087.218087.0.218459.0.0.0.0.0.0.0...0...1c.2.64.img..0.0.0....0.VaPIIXNQ5_k#imgrc=MK6C-IXrNtTQaM: [Consulté le 08/03/2018].
- INSEE. (2016). *Les immigrés algériens, très regroupés dans les aires urbaines de Paris, Lyon et Marseille*. Institut National de la Statistique et des études économiques. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121524#titre-bloc-11>. [Consulté le 06/07/2018].
- Jovelin, E. (2011). Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination. *Hommes & Migrations*, 1292 (4), 104-113. DOI : 10.4000/hommesmigrations.975. [Consulté le 16/06/2018].
- Khachani, M. (2004). Pourquoi les jeunes marocains émigrent-ils? Le désir de poursuivre obstinément le rêve européen s'alimente des difficultés économiques et sociales que connaissent les nouvelles générations. *Afkar/Idees, Grand Angulaire* (3), 22-25. Disponible sur : http://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxius-adjunts/afkar/afkar-idees-3/grand_angulaire_pourquoi_jeunes_marocains_emigrent-ils_Mohamed_Khachani_afkar3.pdf. [Consulté le 18/02/2018].

- Lacoste, Y. (1991). Algérie, une colonisation de peuplement. Dans Y. Lacoste, & C. Lacoste, *L'État du Maghreb* (pp. 57-60). Tunisie: Ceres Productions.
- Laffort, B. (2009). *L'immigration des intellectuels marocains en France. Regards sur une génération d'étudiants étrangers*. Paris, Francia: Karthala.
- Lamchichi, A. (1999). L'immigration marocaine en France, changements et ruptures. *Confluences Méditerranée, Automne* (31), 147-168.
- Lapeyronnie, D. (1992). *Immigrés en Europe: politiques locales d'intégration*. Paris: La documentation française.
- Lazli, N., & Drieu, D. (2012). Défis d'interculturalité et enjeux fraternels dans les familles d'origine maghrébine. Entre créativité et destructivité. *Dialogue, 196* (2), 49-60. DOI:10.3917/dia.196.0049. [Consulté le 24/06/2018].
- Le chômage des jeunes au Maroc « une bombe à retardement » (AFP). (2018, Février 12). *Médias24*. Disponible sur: <https://www.medias24.com/MAROC/ECONOMIE/ECONOMIE/180387-Le-chomage-des-jeunes-au-Maroc-une-bombe-a-retardement-AFP.html>. [consulté le 02/03/2018].
- Muftuoglu, B. (2015, septembre 02). France: Une nouvelle ministre d'origine marocaine dans le gouvernement. *Agence Anadolu*. Disponible sur: <https://www.aa.com.tr/fr/politique/france-une-nouvelle-ministre-dorigine-marocaine-dans-le-gouvernement/14826>. [Consulté le 18/06/2018].
- Nouvelle aggravation du chômage en 2017, l'économie ne crée pas assez d'emplois. (2018, février 05). *Médias24*. Disponible sur : <https://www.medias24.com/MAROC/ECONOMIE/ECONOMIE/180226-Nouvelle-aggravation-du-chomage-en-2017-l-economie-ne-cree-pas-assez-d-emplois.html>. [Consulté le 04/03/2018].
- Ouali, N. (2003). Les Marocaines en Europe : diversification des profils migratoires. *Hommes et Migrations, Marocains de France et d'Europe* (1242), 71-82. [Consulté le 06/05/2018].
- Patera. (2001). *Real Academia Española*. Disponible sur: <http://dle.rae.es/?id=S8eipwz|S8ldFyl>. [Consulté le 05/04/2018].
- Pourquoi choisissent-ils de quitter le Maroc (2013). *Le Matin*. Disponible sur : https://lematin.ma/journal/2013/emigration_pourquoi-choisissent-ils-de-quitter-le-maroca/186394.html. [Consulté le 05/07/2018].

- RCN Justice&Démocratie. (s.d.). La Conférence de Berlin. Disponible sur : http://rcn-ong.be/IMG/pdf/21_la_conference_de_berlin.pdf. [Consulté le 18/04/2018].
- Rémy, L., & Mohsen-Finan, K. (2005). Seconde génération : le cas français. Dans C. Wihtol de Wenden, *Musulmans de France et d'Europe* (pp. 7-19). Paris: CNRS Éditions. DOI :10.4000/books.editions-cnrs.2867. [Consulté le 02/06/2018].
- Ribert, É. (2009). À la recherche du « sentiment identitaire » des français issus de l'immigration. *Revue française de science politique*, 59 (3), 569-592. DOI:10.3917/rfsp.593.0569. [Consulté le 02/06/2018].
- Taulés, S. (2004). *La Nueva España Musulmana*. Barcelona : Debolsillo.
- Tribalat, M. (2011). La France sait-elle encore intégrer ses immigrés ? *Hommes & migrations*, 1294, 60-66. DOI : 10.4000/hommesmigrations.568. [Consulté le 02/06/2018].
- Vallaud-Belkacem, N. (2017). *La vie a plus d'imagination que toi*. Paris: Gresset.
- Zimmermann, M. (1912). L'accord franco-allemand du 4 novembre 1911 au sujet du Maroc et du Congo. *Annales de Géographie* (116), 185-188. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1912_num_21_116_7205. [Consulté le 05/02/2018].

Annexes

I. La carte de l'Afrique coloniale



Source : tiré de Google images : L'Afrique coloniale.

II. La dynastie Alaouite.

Avant le protectorat

Abd el-Aziz III (I de la dynastie) (1894-1908)

Abd el-Hafid I (1908-1912)

Pendant le protectorat (1912-1956)

Moulay Youssef (1912-1927) [Youssef Ben Hassan]

Mohamed V (1927-1953) [Mohamed Ben Youssef 1927-1953]

Mohamed Ibn Arafa (1953-1955)

Après le protectorat (1956-1999)

Mohamed V (1957-1961)

Hassan II (1961-1999)

Mohamed VI (1999-)

Source: (Álvarez-Prida, 2015).

III. Indicateurs Annuels d'activité, d'emploi et de chômage par milieu de résidence.

Indicateurs annuels d'activité, d'emploi et de chômage par milieu de résidence

(Effectifs en milliers et taux en %)

Indicateurs	Année 2016*			Année 2017		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
ACTIVITE ET EMPLOI (15 ans et plus)						
- Population en âge d'activité	15840	9238	25078	16244	9289	25533
- Population active	6806	4974	11780	6887	5028	11915
- Taux de féminisation de la population active	22,1	27,1	24,2	22,3	27,3	24,4
- Taux d'activité	43,0	53,8	47,0	42,4	54,1	46,7
. Selon le sexe						
Hommes	68,7	78,2	72,2	67,6	78,4	71,6
Femmes	18,5	29,3	22,4	18,4	29,6	22,4
. Selon l'âge						
15 - 24 ans	22,1	35,5	27,5	22,9	36,2	28,2
25 - 34 ans	59,3	61,2	60,0	58,9	63,0	60,4
35 - 44 ans	58,8	66,9	61,6	58,0	67,6	61,3
45 ans et plus	37,4	56,4	44,2	35,9	55,2	42,7
. Selon le diplôme						
Sans diplôme	38,0	56,2	47,0	36,7	56,7	46,5
Ayant un diplôme	47,0	46,8	47,0	47,1	48,1	47,3
- Population active occupée	5840	4773	10613	5872	4827	10699
- Taux de féminisation des actifs occupés	19,6	27,4	23,1	19,6	27,5	23,2
- Taux d'emploi	36,9	51,7	42,3	36,1	52,0	41,9
- Part de l'emploi rémunéré dans l'emploi total. Dont :	97,1	66,5	83,4	97,0	66,5	83,2
- Salariés	68,3	41,9	58,8	67,7	43,0	58,8
- Auto-employés	31,6	58,0	41,0	32,1	56,9	41,0
- Population active occupée sous employée	508	510	1018	521	523	1044
- Taux de féminisation des sous employés	20,0	5,4	12,7	19,9	5,8	12,9
Taux de sous emploi	8,7	10,7	9,6	8,9	10,8	9,8
CHOMAGE						
- Population active en chômage	966	201	1167	1015	201	1216
- Taux de féminisation de la population active en chômage	37,3	21,0	34,5	37,9	20,9	35,1
- Taux de chômage	14,2	4,0	9,9	14,7	4,0	10,2
. Selon le sexe						
Hommes	11,4	4,4	8,6	11,8	4,3	8,8
Femmes	24,0	3,1	14,1	25,0	3,1	14,7
. Selon l'âge						
15-24 ans	41,8	11,2	25,8	42,8	11,4	26,5
25-34 ans	20,9	5,2	15,1	21,6	5,0	15,4
35-44 ans	6,7	2,0	4,9	7,0	1,9	5,1
45 ans et plus	3,6	1,0	2,4	3,7	0,9	2,5
. Selon le diplôme						
Sans diplôme	6,3	2,1	3,8	6,7	1,9	3,8
Ayant un diplôme	19,4	10,8	17,6	19,6	10,7	17,9

Source: Enquête nationale sur l'emploi, Haut Commissariat au Plan (Direction de la Statistique). Pour les définitions des concepts et indicateurs utilisés, se référer au glossaire disponible sur le site web du HCP : <http://www.hcp.ma>

* : données réajustées sur la base des nouvelles projections de la population basées sur les données du RGPH de 2014.